



ÉGLISE-WALLONIE

Bulletin trimestriel du Mouvement Église-Wallonie N° 3/2008

Cortil du Coq Hardy, Verte Voie, 20, 1348 Louvain-la-Neuve

ÉDITORIAL

Pour une esthétique de la politique

Déjà bien engagés dans une année sociopolitique, qui sera aussi électorale et même jubilaire pour Église-Wallonie, proposons en ouverture de ce bulletin des éclats de lecture qui permettent de redémarrer d'un pas plus ferme que celui qui nous a menés à l'orée des dernières vacances :

«une des premières conditions d'un bon gouvernement est d'avoir des gouvernants dont l'esprit soit dispos, l'âme sereine, le cœur en paix. Comment voulez-vous que le monde aille avec tous ces frénétiques hypertendus ? » (Jacques Leclercq, Éloge de la Paresse, discours de réception à la Libre Académie de Belgique, 17 novembre 1936).

Il est du stress comme du cholestérol, il en est du bon et du mauvais. L'année qui vient de se passer a été riche en politique kinétique. Celle qui s'annonce, avec en ligne de mire les élections régionales et européennes, voire fédérales, risque de l'être encore plus. Alors, si on souhaitait moins de gesticulations et d'échanges byzantins, pour un débat passionné sur la construction d'un projet wallon, bâti avec les Wallonnes et les Wallons !

« Si nous voulons réellement une économie transparente, nous sommes condamnés à devenir des inventeurs de simplicité », a dit Pierre Massé, commissaire au Plan en France, cité par Jacques Delors qui a ajouté : « formuledont, devenu ministre, je ferai un des critères de

mon action : pour faire progresser la compréhension et la démocratie, il faut tenir des propos et des raisonnements accessibles à tous. » (Jacques Delors, Mémoires, Plon, 2004, p.66).

Simplicité et non simplisme, ajoutons-nous. Dire clairement la question, les probables solutions et même les « Je ne sais pas » sont les conditions de l'adhésion. Ainsi, les multiples plans, qu'ils s'appellent Marshall ou autres, sont autant affaire d'écoute, de compréhension, de vision cohérente....que d'injonction, d'évaluation brandie en forme de bulletin de victoire (sur qui et pour convaincre qui ?). Ajoutons que pour beaucoup d'autorités ecclésiales, le chemin est long pour s'exprimer en un langage clair, riche en questions et en confiance, transparent et accessible.

Au long de la crise, le discours politique a redécouvert le « pouvoir d'achat des gens », comme si cette question n'était pas au cœur de notre système socio-économique depuis 1945 à travers le débat constant sur la croissance, les mutations de l'appareil économique et la concertation sociale ! Est apparue aussi une sorte d'opposition entre les problèmes des gens, la réalité et les propos institutionnels, sorte de bulle produite par la classe politique. Cheminement dangereux que d'opposer le pays réel au pays politique !

Pour conclure, une citation aussi valable pour le/la mandataire politique que pour le/la citoyen/ne, pour le dit et pour l'écrit : « Par souci de rectitude éthique, cette esthétique intérieure de l'homme qui tient la plume .» (Philippe Le Guillou, Le déjeuner des bords de Loire, Mercure de France, 2002, p.62).

L.M.

ACTIVITÉS

Le comité du Mouvement Église-Wallonie a tenu le 27 septembre à Namur une réunion quelque peu écourtée. En effet, plusieurs de ses membres avaient souhaité gagner Malonne en fin d'après-midi pour fêter, avec quelque 200 personnes issues de milieux divers, les 40 ans de prêtrise et de Parole libre de l'abbé José Reding, théologien namurois bien connu et apprécié.

Le comité s'est réjoui d'avoir eu l'occasion de présenter le mouvement dans la rubrique « La Parole à ... » du trimestriel « Sillages » du Conseil Interdiocésain des Laïcs- CIL (1). Cette « carte de visite » publiée au moment des fêtes de Wallonie a permis de rappeler d'une part l'engagement que veulent déployer les membres du mouvement dans la construction d'un vivre ensemble en Wallonie et d'autre part l'interpellation à une Église qui soit signe d'espérance concrète dans la société wallonne. Forcément bref, cet article n'avait pas rappelé, comme l'a mis en avant un membre, des éléments plus précis comme la reprise par le mouvement du groupe « Prêtres-Wallonie », la diffusion d'un dossier (via le magazine « L'appel ») et d'une pétition en faveur de la création d'un diocèse du

Brabant wallon ou encore la demande répétée de voir modifié le nom de la Radio Télévision Catholique Belge (RTCB). De là le renvoi au site du mouvement, mais aussi à l'envoi groupé 1083 donné par notre Forum en date du 21 septembre et sous le titre « Déploiement de la Wallonie, les chrétiens ne restent pas au balcon ».

Concernant le Mouvement du Manifeste Wallon, il a été pris acte de la participation de nombreuses personnes de milieux et d'âges différents au colloque organisé en février à Namur ainsi que de la présentation en septembre d'un premier volet d'un Livre blanc, dont il est aussi question par ailleurs, mais tout en notant qu'Église-Wallonie restait attentif à diverses récupérations politiques ou même personnelles. En effet, pour son comité, cette démarche doit continuer à prôner un projet pour la Wallonie, qui soit le fruit d'un débat large, ouvert aux minorités et aux exclus, ainsi que tenant compte des exigences éthiques d'une gouvernance de la Wallonie.

En prolongement des rencontres de représentants d'Église-Wallonie avec les évêques de Wallonie, il a été décidé de rédiger un texte de synthèse qui sera destiné aux évêques et au nonce apostolique. Le comité a aussi convenu de traiter le plus rapidement possible du projet d'organisation d'un événement marquant les 25 années d'activités du mouvement, ainsi que de la contribution en 2009 au centenaire du cercle littéraire dialectal des Rêlis Namurwès.

Enfin, c'est avec reconnaissance que le comité a appris que devait avoir lieu le samedi 4 octobre à Genval l'inauguration du « Sentier Françoise Humblet-Vieuxjean, écrivaine » en souvenir de la regrettée défunte de Jean-Emile Humblet, président fondateur d'Église-Wallonie.

(1) Le service gratuit de « Sillages » peut être demandé au CIL, rue Guimard, 1, à 1040 Bruxelles. Tél et télécopie : 02.511.12.9. Courriel : cil@cil.be Site : www.cil.be

FAITS ET OPINIONS

Pour une Wallonie maîtresse de son développement

À la suite du colloque tenu le 29 février à Namur sur le thème « Un projet mobilisateur pour l'avenir de la Wallonie », un groupe de citoyens de divers milieux s'est réuni autour de Jean Louvet, président du Mouvement du Manifeste Wallon. Dans un communiqué publié à la suite du colloque, ils ont dit être « pour une Wallonie offensive définissant ses objectifs sans oublier les problèmes quotidiens rencontrés par les citoyens wallons (prix de l'énergie, pouvoir d'achat, faiblesse des allocations sociales) » et ils ont aussi souhaité « une réforme institutionnelle qui prenne mieux en compte les difficultés de nos concitoyens », en négociant tous les domaines avec les Flamands, mais sans accepter les fantasmes de la Flandre.

Et d'ajouter notamment : « Nous abordons le débat institutionnel sous l'angle de trois Régions égales en

droit et non plus de deux grandes communautés. La solidarité entre la Wallonie et Bruxelles ne peut avoir pour prix la suppression ou l'occultation d'une des deux entités, mais elle doit, au contraire, respecter l'identité et les intérêts propres des deux populations... ».

De plus, peu avant les fêtes de Wallonie, a été présenté à Namur le 16 septembre 2008, le premier volet d'un Livre blanc « Pour une Wallonie maîtrisant tous les leviers de son développement » (1), réclamant à nouveau le transfert des compétences de la Communauté française vers la Région wallonne et la Région bruxelloise bilingue. Ce livre blanc comprend, en ce premier volet, cinq chapitres thématiques distincts, à savoir:

- culture et citoyenneté en Wallonie - Pourquoi et comment il faut régionaliser l'enseignement - Pour une régionalisation de l'accueil de l'enfance et des autres matières personnalisables - Un nouveau paysage audio-visuel public - Promouvoir la Wallonie sur le plan européen et mondial.

(1) Pour l'obtenir : jean.louvet@scarlet.be

Dans l'attente d'un nouvel archevêque

Alors que pas mal de catholiques se plaignent du manque de transparence dans la vie de leur Église, le mensuel « L'appel » a rassemblé sur un CD les 157 réponses qu'il a reçues dans le cadre de son opération « Quel cardinal pour demain ? ». (1). On y trouve évidemment pas mal de réponses venant de Wallonie, tant du diocèse de Liège (où « L'appel » a ses origines et toujours son siège), que des diocèses de Namur et Tournai (où se sont exprimées des attentes de changements par rapport aux comportements des actuels évêques) et également du Brabant wallon (notamment en raison de son appartenance à l'archidiocèse de Malines-Bruxelles posant question).

Ces réponses sont très majoritairement personnelles, dont celle d'un capucin d'origine tournaisienne en service au Congo-Brazzaville ou encore celle de l'un ou l'autre néerlandophone. Mais il y a des réponses de couples et des réponses collectives comme : une communauté de Sœurs de Notre-Dame d'Afrique à Namur, une communauté de Sœurs de Sainte-Marie, le conseil pastoral Notre-Dame de Foy (près de Dinant), des paroissiens de Gelbressée, une équipe de foyers du Brabant, le Groupe 8/10 (ayant déjà organisé d'intéressantes rencontres à l'abbaye de Maredsous), le Comité Église-Wallonie (dont la contribution déjà présentée dans notre précédent bulletin termine d'ailleurs la liste des messages), la Fraternité Nazareth de Wezembeek-Oppem, et de Bruxelles : le groupe Démocratie dans l'Église, la Paroisse Libre, un groupe de jésuites et le Groupe ABRAME (Atelier Bruxellois de Réflexion pour d'Autres Ministères dans l'Église).

« L'appel » et d'autres médias ayant déjà donné les lignes de force de ces réponses, relevons encore ici que, contrairement à ce que le mensuel avait demandé, certains auteurs n'ont pas échappé à la tentation de

citer leurs candidats préférés, à savoir les évêques De Keyzel, Jousten et Warin ou encore le chanoine Hudsyn, les évêques Léonard et Harpigny ayant été nommés avec des commentaires pour le moins variés.

Après lecture, on ne peut s'empêcher de penser qu'il y a encore beaucoup à faire pour promouvoir la participation et la coresponsabilité dans l'Église des paroisses, communautés et autres groupes.

(1) Ce CD peut être obtenu en versant la somme de 20 € au compte 001-2037217-02 de « L'appel », 45, rue du Beau-Mur à 4030 Liège avec mention « CD Portrait Cardinal ». Mais son contenu devrait figurer sur le nouveau site du mensuel.

Archevêché(s) et diocèses

« Trois archevêchés en Belgique ? » est la question qu'a partagée, notamment dans les médias, l'abbé Maurice Cheza, prêtre du diocèse de Namur, ancien professeur à l'Université Catholique de Louvain et membre du comité d'Église-Wallonie :

« En ce moment où l'on parle de la succession de l'archevêque de Bruxelles-Malines, se pose également la question du territoire des diocèses. La politique habituelle du Saint-Siège est de faire coïncider les diocèses avec les circonscriptions civiles et d'autre part de profiter des changements de titulaires pour remédier à certaines anomalies. Ainsi, le diocèse d'Anvers a été restauré en 1961 après le décès du cardinal Van Roey.

« Au cours de l'année 1959-1960, le chanoine Albert Descamps, qui deviendrait quelque temps plus tard le dernier recteur unitaire de l'Université de Louvain, a confié son point de vue concernant les territoires ecclésiastiques belges à ses voisins de table du Collège du Saint-Esprit à Louvain, dont il était président. C'était avant la loi de 1963 qui devait fixer la frontière linguistique. Selon lui, il faudrait trois archevêques en Belgique : un flamand, un wallon et un super-archevêque bilingue à Bruxelles. Pourquoi cette idée ne reviendrait-elle pas sur le tapis ? Le territoire de ce super-archevêque serait restreint, mais son influence nationale et internationale considérable.

« Par ailleurs, à côté du problème bien connu de BHV, il en existe un autre, celui de BWM : Brabant Wallon – Malines. Est-il normal que la Province du Brabant wallon doive intervenir dans le budget de la Fabrique d'Église de la cathédrale de Malines ? »

De son côté, dans un message repris sur notre Forum électronique, Paul Thielen a rappelé qu'en 1955, plusieurs diocèses de notre pays étaient encore bilingues ou trilingues, mais qu'au Grand Séminaire de Malines, les étudiants s'organisaient en petits groupes. Et d'ajouter ces questions : « Allons-nous vers un archidiocèse Malines-Anvers ? Et pour Bruxelles, un archidiocèse limité aux 19 communes ? De nouveaux sièges épiscopaux : Leuven, Nivelles ... ? ».

Pour sa part, le mouvement Église-Wallonie estime « que les structures ecclésiastiques de la Belgique doivent se modifier à travers les diocèses et la collégialité des évêques de Wallonie, jusque dans la création d'une conférence épiscopale wallonne. Mais, en même temps, il considère comme prioritaire une démarche pastorale partant de la vie et des aspirations que les catholiques de Wallonie partagent avec les femmes et les hommes de leur région et d'ailleurs. ».(cf article cité plus haut et notre site).

« Ukase épiscopal »

Le 19 juillet, « Le Soir » a signalé que Mgr Léonard avait estimé, dans le journal néerlandais « Katholiek Nieuwsblad », qu'il fallait que les francophones renoncent à tout complexe de supériorité linguistique, en écrivant « en tant que Wallon, mais appréciant beaucoup la langue néerlandaise et la culture flamande ». Et le 25 juillet, a paru dans « Le Soir », sous le titre « Ukase épiscopal », un courrier signé « Hubert de Thier, prêtre catholique » disant que cette intervention épiscopale était « sans portée » parce que publiée dans un journal néerlandais et que si elle avait été publiée dans un journal flamand, elle aurait été « totalement inefficace », du fait que les responsables flamands se sont « fait une ferme religion (on garde ce qu'on peut) en matière de communautarisme ».

Et ce prêtre de Malines-Bruxelles aux origines liégeoises d'ajouter :

« De quel droit, un évêque, wallon de surcroît, pèse-t-il sur la conscience politiques de ses concitoyens ? En cela, il œuvre dans la droite ligne d'une Église qui se mêle de tout, du berceau au cimetière et du lit au bureau de vote. Ses déclarations moralisatrices lénifiantes et accusatrices (il évoque le complexe wallon de supériorité linguistique) ne nous effleurent pas.

-À L'approche de l'arrivée d'un nouveau cardinal , dit « primat de Belgique », n'est-il pas à propos de proclamer par la bande qu'on connaît la langue de Vondel, qu'on aime les voisins du Nord et qu'on a renoncé à tout « complexe de supériorité linguistique » ? Dans le contexte actuel, dominé par le rouleau compresseur flamand, ces conditions seraient-elles suffisantes ? J'en doute... ».

RACINES ET TRACES

Mise en valeur du patrimoine religieux wallon

Il y a une dizaine d'années, Église-Wallonie avait envisagé une mise en valeur du patrimoine religieux wallon à travers un projet qui concernait d'abord 48, puis 27 lieux à faire visiter par des pèlerins, des touristes et des groupes scolaires, mais qui n'a pas abouti par manque de moyens financiers.

Par ailleurs, diverses réalisations ont fort heureusement été menées dans ce domaine au cours des dernières

années. C'est par exemple le cas de publications à très bonne iconographie éditées par le Département du Patrimoine de la Région wallonne (<http://mrw.wallonie.be/DGATLP/Pages/Patrimoine/Accueil/default.asp>) ou l'Institut du Patrimoine wallon (www.institutdupatrimoine.be).

De même, l'importance du patrimoine religieux a été relevée lors des Journées annuelles du Patrimoine et spécialement dans la brochure de leur 20^e édition placée en septembre dernier sur le thème « Patrimoine et Culture » (Secrétariat des Journées du Patrimoine en Wallonie, rue Paix-Dieu, 1b, 4540 Amay. Tél : 085.27.88.80. Télécopie : 085.27.88.89. Courriel : info@journeesdupatrimoine.be et site : www.journeesdupatrimoine.be .

De plus, créée en Belgique en 2007, à l'instar de ce qui existait déjà dans plusieurs pays européens, la Fondation Églises ouvertes a déjà abattu un travail énorme pour développer un réseau d'édifices religieux ouverts au public et pour aider à y créer une atmosphère d'accueil. Elle veille donc à former les responsables et accueillants, à créer les outils de découverte et d'interprétation de ce patrimoine, ainsi qu'à promouvoir des activités d'animation culturelles ou religieuses. Elle a ainsi tenu en mars une journée d'étude, à Liège et à Gand, où ont été abordés les problèmes concernant le patrimoine, l'inventaire, la mise en valeur et la sécurisation des œuvres d'art, l'accueil, le tourisme religieux, l'organisation d'événements,

Dès 2007, la Fondation a publié à 45.000 exemplaires une brochure présentant 111 édifices, dont 46 en Wallonie, qu'on a pu trouver dans les églises et autres lieux adhérant au projet, dans les Maisons du Tourisme et les Syndicats d'Initiative. Outre une petite description de chaque édifice en quatre langues, cette brochure indiquait les monuments classés, les divers cultes pratiqués, l'existence de parking, les heures d'ouverture, visites guidées, carillons, toilettes et accès pour handicapés. En 2008, c'est à 65.000 exemplaires qu'a paru une carte-dépliant indiquant 155 édifices religieux, dont 70 en Wallonie repris dans la liste qui suit, avec le sigle * pour les bâtiments classés :

-Au Brabant wallon : la collégiale de Nivelles*, les églises Saint-Médard* et Notre-Dame-du Marché* à Jodoigne, les églises de Tourinne-la-Grosse*, Bonlez, Dion-le-Val*, Saint-Remy-Geest, Grez-Doiceau* et Ophain-Bois-Seigneur-Isaac*.

-En Hainaut : l'abbaye N-D de Scourmont à Chimay, les collégiales de Mons* et de Lobbes*, la basilique N-D de Bon- Secours*, l'église protestante de Mons et les églises de Gerpinnes*, Cuesmes, Jurbise, Herchies*, Taintignies, Rongy, Calonne, Frasnes-lez-Buissenal, Chièvres*, Bienne-lez-Happart, Bléharies*, Carnières et Morlanwelz, l'église St-Antoine de Padoue à Charleroi, les églises St-Quentin* et St-Jacques* à Tournai, l'église St-Martin à Ath*.

-En province de Namur : l'abbaye de Maredsous, la basilique de Walcourt*, les collégiales de Celles* (qui est, comme indiqué, un des plus beaux villages de

Wallonie) et de Dinant*, le sanctuaire N-D de Foy* à Foy-Notre-Dame, les églises de Gembloux*, Corroy-le-Château* et Hastière-par-Delà*.

-En province de Liège : la basilique abbatiale N-D du Val Dieu* à Aubel, la collégiale de Huy*, les églises St-Jean l'évangéliste* et St-Jacques* ainsi que l'église orthodoxe St-Alexandre Nevisky et St-Séraphin de Sarov à Liège, les églises St-Monon, Ste-Walburge et St-André à Liège, l'église N-D et St-Remacle à Spa, l'église St-Sébastien à Stavelot, les églises de Marchin*, Herve*, Wegnez, Arbrefontaine, Solières, Amay* et Sougné-Remouchamps*, l'église St-Vitus et la chapelle Sta-Katharina à St-Vith, la chapelle St-Bartholomé* à Wiesenbach, le sanctuaire du Vieux Bon Dieu à Pepinster.

-Au Luxembourg : la basilique de Saint-Hubert*, la synagogue* et l'église St-Martin* à Arlon, la chapelle St-Hubert à Herlinval, ainsi que les églises de Tintigny*, Marche-en-Famenne*, Aubange, La-Roche-en-Ardenne, Buisson, Ortho et Waha*, cette dernière étant, sur la commune de Marche-en-Famenne, la plus ancienne église romane de Belgique (1050) et avec des vitraux de Jean-Michel Folon.

Et comme indiqué sur son site, la Fondation a aussi organisé en Belgique la première journée des Églises ouvertes lors du premier dimanche de juin. A plus long terme, elle a pour objectif d'atteindre les 500 membres.

Contacts : Fondation Églises ouvertes, chaussée de Tirlemont, 508 A, 1370 Jodoigne. Courriel : info@eglisesouvertes.be site : www.eglisesouvertes.be

Belles Nostres-Dames à Liège

« Nostre-Dame, les plus belles statues de la Vierge en pays de Liège (XI-XVIII^e siècles » est le titre de l'ouvrage paru aux Éditions du Perron à l'occasion de l'exposition de 75 statues ouverte en la cathédrale de Liège jusqu'au 26 octobre de 12 à 17 H (sauf le lundi et jusqu'à 16 H le dimanche). Cette exposition dépasse le seul pays de Liège, vu que le diocèse de Namur, entre autres, y a largement contribué. Elle est aussi accompagnée de deux documents audio-visuels, dont un racontant aux enfants « L'histoire de Marie ».

PLUS D'INFORMATIONS

Pour en savoir plus sur les objectifs et activités du mouvement Église-Wallonie, s'adresser à son secrétariat le jeudi de 9h à 17h30. Pour rappel, Église-Wallonie a besoin de collaborations et d'appuis, les cotisations annuelles de 10 Euros étant ses seules ressources financières.

Éditeur responsable : Luc Maréchal, président

Secrétariat : Myriam Lesoil

Cortil du Coq Hardy, Verte Voie, 20,
1348 Louvain-la-Neuve

Téléphone et télécopie : 010/45.51.22

Courriel : eglise_wallonie@yahoo.fr

Site internet : <http://www.eglise-wallonie.be>

Compte bancaire : 001-1611052-55